

327

E 2200 Paris 1/1514

La Légation de Suisse à Paris
à la Division des Affaires étrangères du Département politique

Copie d'expédition

T modifié n° 6

Paris, 12 avril 1919 soir

Rappard avise que séance de nuit Commission Société des Nations a achevé étude projet. Séance très chaude à laquelle Belges se sont abstenus de participer. House consterné, indiscretions des Franco Belges à presse, informe Rappard ce matin que décision prise hier garder secret absolu sur texte adopté jusqu'à confé-



642

13 AVRIL 1919

rence plénière dans dizaine de jours, donc impossible obtenir précisions sur droit de passage. Rappard apprend seulement qu'article additionnel sur Croix-Rouge inséré. House déclare qu'attitude Belgique ne changera rien à décision siège. House dit que tout s'est terminé à grande satisfaction Délégation américaine. Sauf instructions contraires de Berne Rappard devant insistance Davison et Mademoiselle Cramer et vu intérêt national Croix-Rouge compte partir pour Cannes dimanche le 13 au soir et rentrer Paris le 16 ou le 17. House pleinement d'accord.